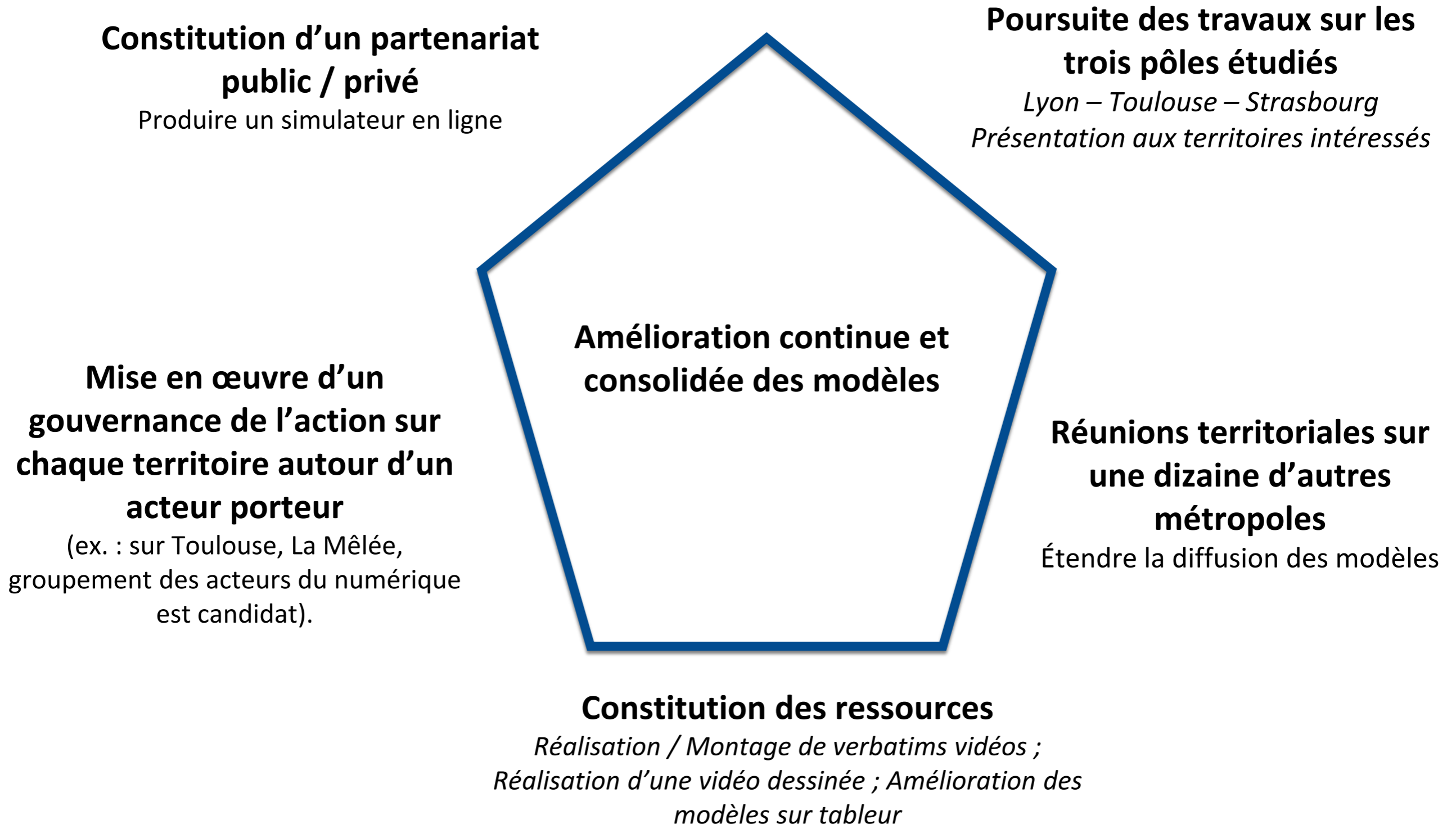


**ET DEMAIN ?**

**Proposition et retombées du comité  
interministériel à l'égalité des territoires**

**Laurent COUSSEDIERE**

→ **Une démarche en 5 points pour diffuser les modèles et en assurer une amélioration consolidée et continue**





# Préconisations relatives à une stratégie publique de développement du télétravail

## Compléter le cadre juridique de la fonction publique

(décret en Conseil d'Etat) – Loi Sauvadet

## Proposer un outil national

[www.teletravail.gouv.fr](http://www.teletravail.gouv.fr)

**Initier une démarche volontariste des Ministères vers leurs administrations décentralisées**

## Relancer une étude nationale

**(INSEE ou DARES)**

pour des chiffres officiels et actualisés

**stratégie publique de développement du télétravail**

## Organiser les Assises nationales du télétravail

Journées annuelles de rencontres des acteurs engagés dans le développement du télétravail en France.

## Accompagner les projets de tiers lieux

non seulement en zone urbaine mais aussi sur les territoires de faible densité.

## Mettre en oeuvre des incitations fiscales

Facteur incitatif au développement du télétravail

## Mobiliser les différents catégories de lieux d'accueil du public

autour de la fonction de promotion du télétravail

# Mesures issues des CIET des 6 mars et 13 mars 2015

**ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ** : la République en actes  
*Comité interministériel à l'égalité des territoires*  
*Paris le 6 mars 2015*

**NOS RURALITÉS** : une chance pour la France  
*Comité interministériel aux ruralités*  
*Laon le 13 mars 2015*

## **1 000 MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC POUR MIEUX « RENDRE SERVICE »**

- **Mesure 6 - Ouvrir 1 000 maisons de services au public dès la fin 2016 grâce au partenariat avec La Poste**

## **LE TELETRAVAIL, UN MOYEN PERTINENT POUR FAVORISER LA PRESENCE D'ACTIFS DANS LES ESPACES RURAUX**

- **Mesure 16 - Elaborer un plan national de déploiement du télétravail avec les associations d'élus et les partenaires sociaux**

# Ouvrir 1 000 maisons de services au public dès la fin 2016 grâce au partenariat avec La Poste

Le comité interministériel pour la modernisation de l'action publique du 17 juillet 2013 a décidé de généraliser la création d'espaces mutualisés de services au public réunissant neuf grands opérateurs nationaux chargés de missions de service public (La Poste, la SNCF, EDF, GRDF, Pôle Emploi, les caisses d'assurance maladie, de retraite, d'allocation familiale, de mutualité sociale agricole), en promouvant la mise en place de 1 000 maisons de services au public d'ici la fin de l'année 2017.

Au 31 décembre 2014, 363 d'entre elles sont d'ores-et-déjà en service et labellisées. Elles sont aujourd'hui présentes dans 9 régions et 67 départements.

## ***Mesure 6 - Ouvrir 1 000 maisons de services au public dès la fin 2016 grâce au partenariat avec La Poste :***

=> Un partenariat national et innovant avec La Poste est engagé. Il vise à permettre, dans les zones rurales et de montagne, à des bureaux de poste qui sont aujourd'hui en déficit d'activité, d'accueillir des maisons de services au public. Tous les acteurs locaux seront invités à se saisir de cette opportunité lorsqu'il sera pertinent de développer de nouvelles formes de services.

# Elaborer un plan national de déploiement du télétravail avec les associations d'élus et les partenaires sociaux

Le télétravail se développe en France en raison des gains qu'il représente tant pour les actifs que pour les employeurs. Les effets positifs du télétravail les plus attendus dans les territoires sont divers : **amélioration de la fluidité du trafic routier des agglomérations, réduction de la pollution de l'air et de l'empreinte carbone, tandis que les espaces périurbains et ruraux peuvent bénéficier de l'accroissement du nombre d'actifs et de la participation de ces derniers au développement économique local**, par une redistribution territoriale des emplois.

## **Mesure 16 - Elaborer un plan national de déploiement du télétravail avec les associations d'élus et les partenaires sociaux**

Ce plan aura pour ambition de placer la France dans les premières nations européennes en ce qui concerne la proportion de télétravailleurs.

Dès 2015, le Gouvernement développera différents outils de développement du télétravail et d'accompagnement des acteurs : **diffusion des expériences et études, sensibilisation aux gains du télétravail aux échelons national et régional, appui au développement du réseau des lieux d'accueil (télécentres, centres de co-working et tiers lieux), création d'un observatoire national du télétravail.**



ALLIANCE  
UNIVERSITÉ  
ENTREPRISE  
DE GRENOBLE

## **Quels objectifs, quelles actions pour l'Alliance, laboratoire d'idées et initiateur d'actions ?**

(On doit rappeler la force de l'Alliance : association neutre, transversale qui sur chaque thème tente de réunir toutes les personnes morales, groupements de fait, individuels et qui ne tirera pas bénéfice du résultat.)

→ Poursuivre notre rôle de veille, d'échanges pour faire avancer les connaissances et créer des idées ?

→ Pour initier des actions ?

→ Pour déclencher et organiser des recherches-actions ?



ALLIANCE  
UNIVERSITÉ  
ENTREPRISE  
DE GRENOBLE

→ Rôle de veille d'échanges qui augmente le cercle des acteurs potentiels ?

Des thèmes d'accroche :

- Quels sont les acteurs potentiels du TLA ?
- Quels financeurs pour quel TLA ?
- Quelle taille pour un TLA viable ?
- Quelle fonctions dans un véritable TLA ?
- .....

(Groupes de réflexions, tables-rondes et beaucoup de publications, objets et actions de communication).





ALLIANCE  
UNIVERSITÉ  
ENTREPRISE  
DE GRENOBLE

→ Initier des actions et définir les stratégies possibles pour qu'elles réussissent ?

Des thèmes d'orientations :

- Définir une action concertée pour des TLA périphériques autour de La Métropole
- Définir les TLA urbains indispensables
- Définir en contexte les réseaux TLA ruraux - TLA périphériques - TLA urbains
- Définir ce que sont les TLA Université-Entreprise, TLA Entreprise-Université ?
- .....

(Groupes de réflexions, groupes de pilotage, restitutions, tables-rondes).



ALLIANCE  
UNIVERSITÉ  
ENTREPRISE  
DE GRENOBLE

→ Initier des recherches- actions ?

- En s'appuyant sur les TLA existants et leur expérience
- En partenariat avec les fournisseurs de moyens
- Avec l'objectif de formuler les actions à mener pour les acteurs « aux affaires » (les chercheurs, les entreprises, les collectivités.....)



ALLIANCE  
UNIVERSITÉ  
ENTREPRISE  
DE GRENOBLE

## La stratégie choisie

- dépendra des suggestions que vous fournirez
- dépendra des potentiels, expertises du groupe de réflexion élargi que nous lançons
- des « commandes » de nos administrateurs, partenaires et membres

....

et des moyens humains et financiers

(une table-ronde d'une soirée, a minima aura lieu dans les 6 mois grâce à la dotation sur réserve parlementaire faite par Michel DESTOT).

# ALLIANCE UNIVERSITE ENTREPRISE DE GRENOBLE



ALLIANCE  
UNIVERSITÉ  
ENTREPRISE  
DE GRENOBLE



**Merci pour vos idées**

**Et**

**bonne suite devant un verre.**